

CESSION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE VIE EN GARANTIE

Ne pas utiliser au Québec

Titulaires de contrat	Numéro de contrat
_____	_____
_____	_____

Pour valeur reçue de la part du ou des cessionnaires de la garantie, dont le caractère suffisant est reconnu, les parties impliquées dans la présente entente conviennent de ce qui suit :

1. La ou les personnes titulaires du contrat cèdent, par la présente, le contrat mentionné ci-dessus établi par L'Équitable, compagnie d'assurance vie du Canada (l' « Équitable ») ainsi que toutes les réclamations ou celles de toutes les autres personnes ayant un intérêt dans le contrat, à tous les cessionnaires de la garantie suivants, en garantie de toutes les obligations présentes ou futures dues par la ou les personnes titulaires du contrat à tous les cessionnaires de la garantie (les « obligations ») :

Nom complet des cessionnaires de la garantie

Emploi

Date de naissance

_____	_____	_____
_____	_____	_____

NOTE : n'indiquer l'emploi et la date de naissance que si la ou le cessionnaire de la garantie est un particulier.

Adresse

2. Aucun élément de cette entente n'aura d'incidence ni n'entravera les droits de L'Équitable en ce qui concerne la totalité des frais, des charges, des coûts et des dépenses en vertu du contrat et le droit de L'Équitable d'accéder à la valeur de rachat et à la valeur des participations en vertu des contrats pour le règlement de tels frais, de telles charges, de tels coûts et de telles dépenses.
3. L'Équitable aura le droit d'accepter et d'affecter les paiements de la prime reçus de la part des cessionnaires de la garantie.
4. L'Équitable n'aura aucune obligation ou responsabilité de quelque nature que ce soit d'informer les cessionnaires de la garantie sur les points suivants :
 - a) que les primes en vertu du contrat sont en souffrance ou qu'elles ont été modifiées;
 - b) que le contrat est tombé ou est sur le point de tomber en déchéance;
 - c) de la valeur de rachat ou des participations;
 - d) de tout renseignement concernant le contrat; ou
 - e) si le contrat a déjà été cédé.

CESSION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE VIE EN GARANTIE

5. **L'Équitable n'est pas tenue responsable de la validité ou de l'effet de la présente entente ou de toute cession du contrat.**
6. Si l'événement assuré survient et que le produit est payable en vertu du contrat, les cessionnaires auront le droit de percevoir le produit net au comptant et d'imputer le produit en question au règlement des obligations. Les cessionnaires de la garantie devront verser tout solde restant à toute personne qui aurait eu droit au produit en question si le contrat n'avait pas été cédé. Le paiement versé à tous les cessionnaires de la garantie par l'Équitable de toute somme en vertu du contrat constituera une décharge et une libération complètes au bénéfice de l'Équitable dans la mesure de ce paiement.
7. S'il y a une désignation de bénéficiaire irrévocable, la ou le bénéficiaire irrévocable signe la présente entente comme preuve que le bénéficiaire irrévocable accepte la présente entente selon les conditions prévues par la présente entente et selon la priorité du droit de la ou du cessionnaire de la garantie sur celui du bénéficiaire irrévocable.
8. Tous les signataires de la présente entente reconnaissent et conviennent qu'ils ont obtenu, de façon indépendante, des conseils juridiques, fiscaux, comptables et autres conseils professionnels afférents à la cession du contrat de même qu'au contenu et aux conditions de la présente entente proprement dite.
9. Tous les signataires de la présente entente fournissent leur consentement pour la collecte, l'utilisation et la divulgation de leurs renseignements personnels contenus dans le présent document conformément à la politique de confidentialité de l'Équitable qui est accessible sur le site www.equitable.ca/fr.
10. La présente entente s'appliquera au profit et à la charge des parties, de leurs héritiers, de leurs liquidateurs, de leurs administrateurs et de leurs ayants droit.

Titulaires du contrat

Date	Nom	Signature
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Cessionnaires de la garantie

Date	Nom	Signature
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Bénéficiaires irrévocables

Date	Nom	Signature
_____	_____	_____
_____	_____	_____